

AVIS DE PUBLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1489-E

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que lors d'une séance extraordinaire tenue le 3 mai 2022, le conseil a adopté le règlement numéro 1489-E décrétant une dépense et un emprunt de 720 000 \$ pour la réfection de la station sanitaire Clairière III et le remplacement de 4 automates de contrôle.

Ce règlement a reçu l'approbation légale par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le 18 mai 2022.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la loi.

Ce règlement peut être consulté par toute personne intéressée, au bureau de la soussignée, au 170, boulevard Taschereau, bureau 400 à La Prairie et cela durant les heures habituelles de bureau.

Donné à La Prairie, ce 2 juin 2022.

(Signé) Karine Patton

M^e Karine Patton, avocate
Greffière et directrice du Service du greffe
et des affaires juridiques